

Propriété du Conseil général de l'Essonne depuis 1978, le Domaine départemental de Chamarande est classé au titre des monuments historiques. Dans les années 1990, plusieurs chantiers de réhabilitation sont menés. Le parc de 98 hectares, labellisé « Jardin remarquable » en 2005, est réaménagé par l'architecte paysagiste Jacques Sgard, et, en 1999, les Archives départementales prennent place dans la cour et les ailes des communs du château. Le Conseil général de l'Essonne décide alors de consacrer l'ensemble du site à la culture et à la création contemporaine permettant ainsi à tous les Essonnais d'accéder à ce qui constitue désormais leur patrimoine.

D'un patrimoine à l'autre

Le Domaine de Chamarande s'inscrit dans un environnement exceptionnel : la forêt du Belvédère et la Vallée de la Juine. C'est dans ce riche contexte naturel que se développe un jardin historique composite, créé il y a plusieurs siècles et régulièrement remanié. Le site recense en effet **un patrimoine bâti et un patrimoine paysager** aux multiples facettes. À chaque époque correspond une implantation architecturale, à l'instar des fabriques, faisant écho au tracé du jardin. Autour de ces espaces structurés par la main de l'Homme, se développent une faune et une flore préservées dans des zones fortement marquées par la présence de l'eau. Avec ses prairies, son marais et sa partie forestière, **le patrimoine naturel** du Domaine offre des paysages variés, ponctués d'arbres remarquables, dans lesquels s'insèrent les créations des artistes d'aujourd'hui. Enfin, **le centre artistique et culturel** mène une réflexion sur les influences mutuelles qu'entretiennent les espaces patrimoniaux (parc, château et fabriques) et l'art contemporain. Par la réalisation de pièces *in situ*, les artistes cherchent à « habiter » le site ; c'est le principe même de **l'Esprit des lieux** : favoriser au fil des saisons le dialogue entre création, architecture et nature. Les œuvres appartiennent désormais à la collection du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) de l'Essonne, riche de près de 300 pièces datées de 1964 à nos jours.

Une brève histoire du Domaine

En 1654, l'architecte Nicolas de l'Espine conçoit pour Pierre Mérault, ancien fermier de la gabelle, un château dans le style « Louis XIII » en brique, pierre et ardoise. Dès 1684, le Domaine est racheté par la famille d'Ormaison-Talaru qui en reste propriétaire jusqu'en 1850.

À partir de 1737, Pierre Contant d'Ivry entreprend de grands travaux d'aménagement dans le jardin : tracé des allées, création du buffet d'eau, du potager, de l'auditoire, de l'orangerie, du cabinet des grâces, de la glacière, du pavillon du belvédère ou encore du jeu de l'oie. À la fin du XVIII^e siècle, le parc est transformé en jardin paysager dit à l'anglaise, notamment par la création d'une pièce d'eau entourant une île artificielle dont le projet est proche de ceux du peintre de ruines et dessinateur de jardins Hubert Robert.

Au XIX^e siècle, le duc de Persigny, ambassadeur et ministre de l'Intérieur de Napoléon III, ajoute une galerie à la façade du château pour exposer ses riches collections. En 1879, le nouveau propriétaire, Anthony Boucicaud, fils du célèbre fondateur du magasin *Le Bon Marché*, installe une salle à manger dite *des chasses* dans le style néo-renaissance.

À la fin des années 1950, le Domaine devient le siège de l'entreprise de travaux publics d'Auguste Mione qui revoit entièrement la décoration intérieure du château dans lequel il place ses appartements privés et les bureaux des employés. Son empreinte reste importante car il construit des villas pour le personnel, une serre et un grand centre médico-social désormais transformé en lieu d'accueil et d'hébergement pour les scolaires. C'est à la suite de la faillite de Mione que le Département de l'Essonne se porte acquéreur du site.



Restitution du plan de Pierre Contant d'Ivry, 1763 © D.R.

Parcours croisés

Pour découvrir autrement le Domaine départemental de Chamarande, plusieurs déambulations thématiques dans le parc vous sont proposées. Chaque itinéraire d'environ 1h30 est ponctué d'une dizaine de stations commentant les différents patrimoines du Domaine : historique, paysager et artistique. C'est donc un « parcours croisé » entre mémoire des lieux, histoire des jardins et création contemporaine auquel vous êtes conviés.

Nos 5 parcours

▣ Au fil de l'eau

▣ Arbres remarquables

L'œil embrasse habituellement la globalité d'un paysage, et voilà qu'un élément impose sa particularité : des arbres d'exception « que l'on remarque » deviennent le centre d'attraction du regard. Partez sur les traces d'arbres ornementaux et exotiques plantés au fil des siècles sur le Domaine.

▣ Jeux d'échelle

▣ Matières et matériaux

▣ Esprit des lieux

SIGNALÉTIQUE « DONUTS »

En 1996, Anne Franssen, Olivier Vanderviet et Nathalie Wathelet s'associent et forment un collectif de graphistes sous le nom de « Donuts ». Depuis, le trio bruxellois crée des identités visuelles pour des institutions culturelles et sociales, pour la presse ou encore pour divers produits de consommation. La signalétique du Domaine départemental de Chamarande a été conçue en lien direct avec le projet artistique et culturel dont les flèches directionnelles, les panneaux d'orientation et les cartels d'œuvres sont le reflet graphique.

CHATEAU

MARAI LA JUINE

REMARQUABLES
ARBRES
CROISÉS
PARCOURS

LE PARTAGER EN ESSONNE
DOMAINE DE CHAMARANDE

Domaine départemental de Chamarande

38 rue du commandant Arnoux

91730 Chamarande

01 60 82 52 01

chamarande@essonne.fr

chamarande.essonne.fr



Des arbres de caractère



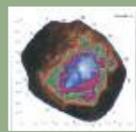
Le **hêtre pourpre** (*Fagus sylvatica purpurea*) qui entoure la chapelle de ses branches tortueuses est un remarquable sujet d'environ 150 ans.

Cette variété ornementale du hêtre commun (ou fayard) a la particularité de posséder un feuillage pourpre dont les reflets évoluent avec les saisons. Sous l'effet du soleil, les jeunes feuilles printanières passent du rose au pourpre vif puis au pourpre foncé avant de se présenter sous leurs plus beaux atours à l'automne. Présents à l'état naturel en forêt, les premiers hêtres pourpres furent observés à la fin du XVII^e siècle près d'un petit village suisse. Une légende locale attribue la couleur du feuillage aux taches laissées par le sang de cinq frères qui s'entretenaient non loin des arbres...

Aujourd'hui, il faut éviter de piétiner la terre sous l'arbre afin d'assurer une oxygénation optimale de ses racines. ATTENTION à ne pas franchir la corde.



Son état sanitaire est actuellement préoccupant car l'arbre subit l'attaque d'un champignon au niveau de la base du tronc et des racines. Il fait l'objet d'un suivi très régulier pour évaluer les risques et repousser son abattage.



Coupe virtuelle du tronc au tomographe à onde sonore. Au centre, le bois dégradé par le champignon *Ganoderma adspersum*; à la périphérie, le bois sain.



Entre la ferme et le château se dresse l'un des patriarches du Domaine : un superbe platane. Le **platane commun** ou **platane hybride** est si bien intégré à nos paysages qu'il ferait oublier que son histoire débute il y a seulement 350 ans.

Le **platane commun** ou **platane à feuille d'érable** (*Platanus acerifolia*) est issu d'une hybridation spontanée qui s'est produite en Angleterre au XVII^e siècle entre le platane d'Orient, originaire de Turquie et de Grèce, et le platane d'Occident, originaire d'Amérique du Nord.

La vigueur et la résistance aux maladies et à la pollution de l'air de cet hybride dépassent de beaucoup celles de ses ascendants. C'est ainsi qu'il a supplanté ces espèces, plus sensibles, pour devenir, dans les régions tempérées, l'un des arbres d'ornement les plus plantés. Arbre à la croissance très rapide, ce sujet a bénéficié de bonnes conditions de sol lui permettant d'acquiescer une imposante stature. Ses grandes branches flexueuses forment de belles arches flirtant avec le sol. Certaines d'entre elles se sont enracinées pour donner naissance à de nouveaux arbres indépendants du pied mère. Ce phénomène, le « marcottage », très rare à l'état naturel, est fréquemment utilisé par les jardiniers pour multiplier arbres et arbustes sans recourir au semis.

À ce titre, il a été labellisé par l'association A.R.B.R.E.S. pour son caractère remarquable.



Le **cyprès chauve de Louisiane** (*Taxodium distichum*) est un conifère au feuillage caduc comme le mélèze. À l'automne, ses aiguilles brunissent avant de tomber, le laissant dénudé tout l'hiver. Originaire du Sud-Est des États-Unis, il a été introduit pour la première fois en France à la fin du XVII^e siècle. Son apparition sur le Domaine remonte à plus de 200 ans, mais les arbres actuels seraient seulement centenaires. Il est particulièrement bien adapté aux milieux marécageux où il pousse à l'état naturel. Ses racines lui assurent une large assise dans les zones tourbeuses grâce à de nombreuses ramifications. Elles développent des excroissances aériennes appelées « pneumatophores » ou « genoux » qui leur permettent d'aller chercher directement dans l'air l'oxygène que l'arbre ne peut pas trouver dans la vase.

Connue à l'état fossile depuis l'époque des dinosaures, il y a 150 millions d'années, la famille des Cyprès chauves, très diversifiée, était présente sur l'ensemble des continents. Actuellement, elle se limite à quelques espèces et son aire de répartition est réduite à l'Amérique du Nord et à l'Asie orientale. Des souches et troncs d'arbres pétrifiés, très peu différents des cyprès chauves actuels, ont été découverts en Essonne. Ensevelis dans le sable, ils forment une véritable forêt fossile de près de 30 millions d'années unique en Europe.

L'arbre manifeste



Dans la grande prairie, un **épicéa** (*Picea abies*) est entouré d'une grande table octogonale et de seize chaises dorées portant l'inscription *L'effet de serre*. À mi-chemin entre le mobilier de jardin design et l'équipement d'une salle de conférence, l'œuvre offre une vision décalée des réunions dites *au sommet* avec ici, comme sujet, la nature personnifiée par l'épicéa, arbre de la naissance, des ancêtres et de la famille.

Art orienté objet, duo artistique créé en 1991, est composé de Marion Laval-Jeantet et Benoît Mangin, artistes observateurs sociaux ayant réalisé de nombreuses créations poétiques et inattendues, à la fois politiques et visionnaires. Ils mettent l'écologie, science interrogeant nos conditions d'existence, au cœur de leur démarche plastique.

Un patrimoine à gérer

En 2013, l'artiste Gilles Bruni (né en 1959) poursuit sa collaboration avec les jardiniers du Domaine, et réalise au cœur de la forêt un gigantesque *Pourrissoir dans les sous-bois*, une façon de recycler le bois mort, coupé ou tombé, et de laisser venir les décomposeurs jusqu'à l'humus. Réalisée à partir des déchets naturels produits par le site de Chamarande, cette imposante architecture nous immerge dans un nouvel écosystème naturel dont les insectes xylophages et les champignons réduiront peu à peu ce dôme boisé en humus : un retour naturel de la matière à la terre. Cette installation paysagère contextuelle permet ainsi d'observer la vie invisible et silencieuse de la forêt.



La forêt s'étend sur près de la moitié du parc. Elle est, dans sa partie Est, coupée en deux par la perspective marquant l'axe central du jardin à la française du XVII^e siècle. Gérée avec attention, elle constitue aussi une zone naturelle riche et diversifiée.

L'arbre de tous les records

Trois **séquoias toujours verts** (*Sequoia sempervirens*), placés devant l'Orangerie, furent probablement plantés dans les années 1860, lors de l'intervention du paysagiste Paul de Lavenne de Choulut. Arbre originaire de l'Est de l'Amérique du Nord, il a été découvert pendant la ruée vers l'or en 1849 et introduit en Europe peu après. La petite histoire raconte que le chef indien, auteur de l'alphabet cherokee, prit le nom de séquoia, symbole de force et de persévérance. Le séquoia toujours vert est l'arbre le plus haut du monde : il peut atteindre 115 mètres, soit plus de trois fois la taille de ceux que vous avez sous vos yeux.

L'écorce du séquoia est particulière au toucher, ce qui permet de le reconnaître facilement. Sa structure fibreuse lui donne une bonne résistance aux incendies.



Des chiffres à nous faire tourner la tête !

À Chamarande, les plus vieux arbres sont le Platane et le Hêtre pourpre avec leurs 150 ans. Dans le monde, les arbres multimillénaires rivalisent. Un pin de Bristlecone dans le Nevada aurait plus de 5 000 ans et un bouquet d'Epicéa en Suède près de 10 000 ans. Le record actuel de longévité serait détenu par un **Houx royal de Tasmanie** (*Lomatia tasmanica*). Ses troncs, au nombre de plusieurs centaines, se succèdent sur 1 200 mètres le long d'un cours d'eau. Il serait âgé de 43 000 ans et proviendrait d'une graine ayant germé au pléistocène, soit il y a environ 2,6 millions d'années !

Le **Séquoia géant**, également originaire des États-Unis, peut vivre au-delà de 3 000 ans. Il est le plus gros être vivant que la terre ait jamais porté avec ses 1 200 tonnes estimées. En comparaison, jamais un animal n'a dépassé les 200 tonnes. À l'extrême inverse, on trouve le Saule arctique qui mesure en moyenne 2 cm !



L'arbre témoin



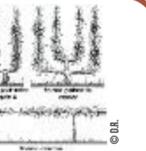
Disposés ici à la limite de la forêt et de la prairie, de part et d'autre du chemin, les **ifs** (*Taxus baccata*) jouent le rôle symbolique d'une porte de passage. Cet arbre dont le feuillage persistant apporte une teinte vert sombre au paysage tout au long de l'année était très utilisé dans la composition des jardins au tracé régulier dits jardins à la française. Taillés en sculptures géométriques ou figuratives, ce sont des arbres de prédilection de l'art topiaire (tailler et former les végétaux en sculpture).



L'if est en voie d'extinction à l'état naturel en Europe. Il souffre d'une mauvaise réputation due à la nocivité de la plante. La « taxine », molécule responsable de sa toxicité, est cependant aujourd'hui réhabilitée puisqu'elle a montré une efficacité dans le traitement des cancers.

L'arbre nourricier

Le potager est la pièce maîtresse de l'aménagement du jardin imaginé par l'architecte Pierre Contant d'Ivry au XVIII^e siècle. Conçu comme un jardin des Lumières, c'est un terrain d'expérimentation botanique en même temps qu'un lieu de promenade. Le long des murs du potager sont plantés des pommiers et poiriers palissés dont le développement est guidé par un treillage qui favorise un bon ensoleillement et une excellente ventilation des branches. Ainsi, l'humidité des feuilles est-elle chassée et les risques de maladie diminués, ce qui garantit une meilleure récolte.



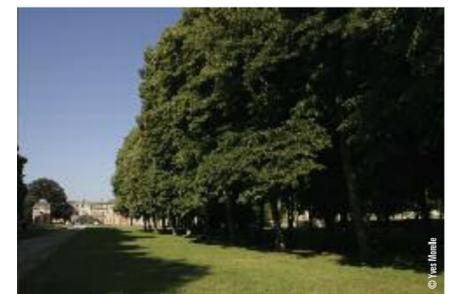
Les palissades en godet, en palmette et en espalier

Des arbres en perspective

L'alignement de **tilleuls communs** (*Tilia europaea*) fut planté dans les années 1860, en remplacement d'un ancien alignement d'ormes qui encadraient l'allée d'honneur reliant le château à la forêt du Belvédère. L'axe, nommé *grande perspective*, est un rare vestige du tracé à la française du XVII^e siècle. Il traverse entièrement le parc depuis le Sud et se prolonge par l'allée royale dans la forêt, en direction de la route de Paris. Éléments forts des jardins à la française, les alignements offraient des points de vue, symboles de la domination de l'Homme sur la nature. **À la fin du printemps, les fleurs de tilleul exhalent des parfums apaisants.**



Gravure représentant la perspective menant au château © D.R.



Réputé pour sa longévité (jusqu'à 1 000 ans), le tilleul est très tôt planté au bord des routes et sur les places. C'est Sully, ministre d'Henri IV, qui favorise ce mouvement par l'édition d'une ordonnance en 1598. Les allées de tilleuls restent un marqueur de nos paysages.